



Le contre - budget

www.lepartidegauche.fr

Une proposition du



Le contre - budget

UNE PROPOSITION DU PARTI DE GAUCHE

Table des matières

Introduction : « Nous, on peut ! »	5
Des ressources de gauche	11
• Beaucoup d'efficacité... (+ 65,3 Mds €)	11
• ... beaucoup de justice... (+ 34,6 Mds €)	12
• ... vers l'éco-socialisme ! (+ 32 Mds €)	13
Investir dans l'éco-socialisme	14
• Reprendre le pouvoir aux banques et aux marchés financiers (-10 Mds €)	14
• Partager les richesses et abolir l'insécurité sociale (- 55,1 Mds €)	15
• Instaurer la planification écologique (- 16,45 Mds €)	16
• Choisir l'émancipation humaine (- 15,5 Mds €)	18
• Avancer vers la 6 ^e République (- 3,05 Mds €)	19
• Œuvrer pour un monde de paix (- 1,5 Md €)	19
Et en 2014 ? On lâche rien !.....	20
• Un budget démocratique	20
• D'autres mesures de gauche	22
• Une autre logique	23

Notice¹. Nous listons dans la première partie « Ressources » les économies en dépenses ainsi que les nouvelles recettes fiscales : un signe + signifie un gain pour le budget de l'État et un signe - signifie une moindre recette. La deuxième partie « dépenses » regroupe l'ensemble des dépenses et investissements de l'exercice budgétaire 2013 : un signe + signifie une moindre dépense ; un signe - une dépense supplémentaire. Abréviations : « Md » pour milliard et « M » pour million.

¹ Ce document a été élaboré sous la direction de Jacques Généreux, secrétaire national à l'économie du Parti de Gauche et Laurent Mafféis, Boris Bilia, Damien Prat, Matthias Tavel, Claire Mazin et Jeanne Fidaz du secteur Études et Arguments. Plusieurs économistes, de nombreux hauts fonctionnaires ont été sollicités ainsi que les militants du PG, notamment Mathieu Agostini, président de la commission Écologie et Guillaume Étievant, président de la commission Économie.

Les chiffres clés d'un budget de gauche :

- **Un programme qui rapporte plus qu'il ne coûte** : 30,3 Mds € d'économies soit autant que le budget Ayrault mais avec une sortie de crise par la relance de l'activité et un réel cap politique de gauche
- **Une réforme fiscale courageuse et juste** : hausse de 5% du taux de prélèvements obligatoires pour atteindre 49%² (soit le niveau du Danemark par exemple), en se concentrant sur les hauts revenus et le capital
- **7,5% de la valeur ajoutée prélevée sur le capital et mis au service du travail, de l'intérêt général et de l'économie réelle**
- **Augmentation de 20% de l'investissement public**, soit près de 20 milliards d'euros, quand le gouvernement Ayrault assèche par le gel des dotations les capacités d'autofinancement des collectivités locales qui correspondent à 70% de l'investissement public.
- **SMIC porté à 1700 euros brut et augmentation de 215 euros par mois d'un fonctionnaire de catégorie C** au premier échelon, soit +14%, quand le gouvernement Ayrault maintient le gel du point d'indice

2

Nous récusons, par ailleurs, ce concept de « prélèvement obligatoire ». Il n'y a pas « prélèvement » quand les travailleurs s'approprient une part de la richesse qu'ils ont produite sous forme de cotisations pour financer les besoins sociaux.

Introduction :

« Nous, on peut ! »

Un budget d'une gauche réaliste et efficace

Un budget est un choix politique. **Le nôtre est un budget de classe : un budget qui choisit le travail contre la rente ; une loi de finances conçue pour le peuple et non pas sous la dictée des « experts » et des lobbies.** Il est donc à l'opposé du budget de Jean-Marc Ayrault, version française de l'austérité imposée aux peuples par l'Union européenne. Nous refusons la règle d'or et l'absurde volonté du gouvernement de réduire le déficit public à 3% du PIB, qui n'est qu'une manière de satisfaire une fois de plus les intérêts des dominants.

Face à la crise, notre budget comprend que **l'investissement et le partage des richesses sont les seules sources d'une relance de l'activité et de l'assainissement des finances publiques.** Il instaure immédiatement une dynamique macroéconomique favorable à l'emploi et rassurant les productifs et non les spéculateurs. Il est accompagné d'une nouvelle politique du financement des entreprises, et notamment des facilités de crédit pour les PME permettant de les aider à financer leurs besoins en fonds de roulement.

Sans faire de la lutte contre le déficit un objectif, notre budget réduit toutefois celui-ci mécaniquement. En effet, notre budget rapporte 30 milliards d'euros de plus qu'il n'en coûte. **Contrairement au budget austéritaire de Jean-Marc Ayrault, le nôtre est juste et efficace économiquement.**

Un gouvernement PS-EELV soumis à la technocratie européenne

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) raccourcit la laisse budgétaire pour soumettre le Parlement français aux technocrates de Paris autant qu'à ceux de Bruxelles. Instaurant la fameuse « règle d'or », le projet de loi organique français confère à des experts issus, en partie, de la Cour des comptes, le soin de recadrer un gouvernement récalcitrant. Depuis sa mise en place, celui de Jean-Marc Ayrault marche droit : dès le 18 mai 2012, le Premier ministre demandait à la juridiction financière un audit des comptes publics. Reprises par les médias, les conclusions du rapport remis en juillet 2012³ ont verrouillé le débat public sur le budget alors en cours d'élaboration : en 2013, il faudrait économiser 33 milliards d'euros. Pour notre part, nous refusons que les cahiers de doléance d'aujourd'hui soient réservés aux patrons, aux comptables et aux commissaires européens !

Alors que le PS cède aux exigences du MEDEF, nous proposons de prendre l'argent là où il est et de le dépenser utilement.

- Là où la majorité PS-EELV se refuse, sous la pression du patronat, à supprimer réellement la « niche Copé » sur les plus-values de cession, nous affirmons la nécessité d'abroger la totalité des niches fiscales sans utilité économique, sociale ou écologique réelle. Cela permettrait à l'État de récupérer au moins 42 Mds € d'euros dès la première année.
- A l'inverse du gouvernement qui se prépare à faire cadeau de 20 milliards d'euros au patronat par le biais d'un nouveau crédit impôt, nous proposons de revenir sur les multiples cadeaux fiscaux faits au patronat. Rappelons, par exemple, que Sanofi a bénéficié de 130 millions d'euros au titre du crédit d'impôt recherche en 2011, ce qui ne l'empêche pas de mettre en place un plan social tout en continuant à dégager des profits exorbitants.

Là où le pouvoir en place se contente de surtaxer les revenus d'activité de 1 million d'euros à 75 % en exonérant les revenus du capital, **nous proposons une réforme complète de l'impôt sur le revenu afin de le rendre plus progressif (14 tranches ; un revenu maximum établi à 20 fois le revenu médian) et plus juste (suppression du prélèvement libératoire, réintégration des revenus du capital et concentration des hausses sur les très hauts revenus)**, ce qui permettrait à l'État de récupérer plus de 20 Mds € par an, soit au moins vingt fois plus que la réforme de l'impôt sur le revenu du PLF du gouvernement Ayrault.

³ Rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques, Cour des comptes, Paris, La Documentation française, 2012.

Alors que le gouvernement baisse les bras face à la finance et laisse les plans sociaux se multiplier, notre budget permettrait la création d'un pôle financier public, via la nationalisation des activités de dépôts des banques privées. Cela permettrait d'investir massivement pour relancer l'activité et notamment aider les salariés à préempter les usines menacées de fermeture et en particulier de sauver la sidérurgie française en nationalisant Arcelor Mittal.

À l'opposé de l'absurde règle d'or et du dogme de la croissance, nous suivons la règle verte, c'est-à-dire la nécessité d'une planification écologique, d'investissements massifs pour la conversion écologique de l'outil productif, des circuits de distribution et de la consommation, pour réduire l'empreinte écologique de notre pays et assumer ainsi notre responsabilité devant l'humanité.

Soutenir l'investissement et l'emploi !

Un exemple très concret démontre la force de nos propositions : une PME de 100 salariés qui investit 6 millions d'euros en empruntant à taux très bas proche de zéro grâce au pôle financier public, économise jusqu'à 341 euros par mois et par salarié par rapport à un prêt à 8 %, cela correspond environ au montant de l'augmentation du SMIC à 1 700 euros bruts.

Au-delà des mesures purement budgétaires, l'ensemble de nos propositions législatives antilibérales (contrôle de la finance, nouveaux droits des salariés dans les entreprises, lois bancaires, etc.) sont la seule alternative devant la crise majeure que nous traversons. **Ainsi, nous obligerions les entreprises qui délocalisent et licencient malgré une activité viable à rembourser les aides publiques.** Celles-ci seraient strictement conditionnées à des critères sociaux et écologiques de relocalisation.

À mille lieux des préconisations de l'aberrant rapport Gallois, notre budget est donc complètement orienté vers les intérêts du peuple.

Par exemple :

- le budget de l'éducation au sens large serait augmenté de 14,9 milliards dès la première année, alors que le gouvernement en place limite la hausse de ce budget à 300 millions d'euros.
- Au lieu d'augmenter aveuglément la TVA, impôt le plus injuste qui soit, pour reprendre 7 milliards à tous les Français, nous ciblons les consommations nocives et inefficaces en récupérant 9,1 milliards via une TVA grand luxe et l'imposition des hautes transactions immobilières.

-
- Quand la majorité PS-EELV augmente le SMIC de 5 centimes par heure pour atteindre 1426 euros brut, notre budget permettrait quant à lui de hisser le SMIC à 1 700 euros brut.
 - Enfin, nous stopperons l'aberrant projet de l'aéroport de Notre-Dame et Landes et investirons dans des projets utiles socialement et écologiquement soutenables et, notamment un grand plan pour le transport ferroviaire.

Nous relevons donc le défi de **mieux répartir la fabuleuse richesse créée par le travail des salariés** pour la réaffecter aux usages les plus utiles au progrès écologique et social. **Notre contre-budget 2013 s'émancipe ainsi de la pensée unique, réunissant PS et UMP**, qui, sous prétexte de réduire les déficits, impose une cure d'austérité sans précédent au peuple. À l'image d'initiatives telles que le manifeste « for economic sense » des prix Nobel d'économie Paul Krugman et Joseph Stiglitz, nous rejoignons les 120 économistes qui écrivent dans une récente tribune (Le Monde 03/10/12), « l'austérité aggrave la crise ! ». **C'est une relance de l'activité qui permettra d'attaquer le chômage.**

Alors à bas l'austérité ! Place au peuple ! Place à l'humain d'abord !

Avec quelle croissance en 2013 ?

Le gouvernement Ayrault a basé son budget sur une hypothèse de croissance de 0,8%. **Cette hypothèse est pour le moins optimiste voire farfelue compte tenu de la cure d'austérité imposée aux Français.** Les budgets sont de toute manière systématiquement fondés sur des prévisions approximatives et qui ne se vérifient que très rarement.

Dépassé par la situation, le gouvernement Ayrault et son ministre du budget Cahuzac sont incapables de résoudre l'équation macroéconomique à laquelle l'économie est confrontée. Ils ne peuvent ignorer les analyses de l'INSEE, des instituts de conjoncture et même du FMI qui toutes s'accordent pour dire que la récession est la conséquence des mesures de réduction de la dépense publique. Selon l'OFCE, la prévision de croissance du budget Ayrault à 0,8% permettrait à peine d'atteindre le seuil de création d'emploi en 2013, c'est-à-dire la croissance à partir de laquelle le chômage n'augmente plus. François Hollande a d'ailleurs repoussé la baisse du chômage au mieux à fin 2013. Et la politique d'austérité menée fait craindre le pire en la matière. Nous refusons cette fatalité : au lieu de se contenter d'inverser les courbes, il faut faire baisser le chômage !

Ayrault et ses mesures d'austérité vont provoquer la récession et aggraver le chômage ! Le Front de Gauche est le seul capable de faire face à l'ampleur de la crise.

L'augmentation immédiate de la consommation populaire par l'effet démultiplicateur de notre politique salariale et d'investissement aurait favorisé l'activité et créé un besoin important de main-d'œuvre qui, à son tour, se serait traduit par une augmentation de la demande intérieure, alors que **l'accumulation considérable du capital permise aujourd'hui n'alimente que la rente et la spéculation.**

Nous sommes les seuls réalistes ! Nous incarnons la seule stratégie crédible de sortie de crise !

Synthèse du chiffrage de notre contre-budget 2013

Ressources supplémentaires (Mds €)		Dépenses supplémentaires (Mds€)	
Beaucoup d'efficacité (revenir sur les mesures les plus injustes de la droite)	+ 65,3	Reprendre le pouvoir aux banques et aux marchés financiers	-10
Beaucoup de justice (révolutionner l'impôt pour redistribuer la richesse)	+ 34,6	Partager les richesses et abolir l'insécurité sociale	- 55,1
Vers l'éco-socialisme (aller vers une transformation de notre modèle de production)	+32	Instaurer la planification écologique (réduire l'empreinte écologique du pays et respecter la « règle verte »)	-16,45
		Choisir l'émancipation humaine (investir dans l'éducation, la recherche et la culture)	-15,5
		Concrétiser les idéaux de la République (donner les moyens à la hauteur de la devise : Liberté, Égalité, Fraternité)	-3,05
		Œuvrer pour un monde de paix	-1,5
Total :	131,9	Total :	101,6€

Des ressources de gauche

Beaucoup d'efficacité... (+ 65,3 Mds €)

Remettre en cause les mesures fiscales injustes de la droite que le gouvernement Ayrault pérennise et s'attaquer aux niches fiscales et sociales : les ressources supplémentaires sont là, à portée de main. Il faut stopper l'hémorragie des dépenses injustes et inefficaces. Et une loi anti-évasion fiscale permettra l'imposition des revenus des Français à l'étranger et une « exit tax » limitera l'évasion des patrimoines.

1. Suppression immédiate des niches fiscales les plus honteuses : **+ 42 Mds €**

La France, paradis des conseillers fiscaux !

Pour la seule année 2011, le budget de l'État a été rongé de 66 Mds € par des niches fiscales dont 42 Mds € milliards sans utilité économique, sociale ou écologique réelle⁴. Il existait 449 niches fiscales sous Nicolas Sarkozy. Il en reste 433 sous François Hollande, qui rongent notamment l'impôt sur le revenu de 34 Mds € chaque année.

Nous lancerons un audit citoyen de toutes les niches fiscales afin de faire l'inventaire précis de toutes les exonérations d'impôt inutiles socialement et écologiquement, car, par-delà l'estimation basse de l'IGF, il est possible d'évaluer à plus 150 Mds € l'ensemble des exonérations qui mitent notre système fiscal, devenu opaque et très peu redistributif. **Nous supprimerons ainsi toutes les exemptions profitant à l'accumulation et la transmission des hauts patrimoines.**

Parmi les niches fiscales les plus honteuses, on peut donner les exemples suivants :

- la niche Copé (12 Mds € en 2008) ;
- le crédit impôt recherche (5 Mds €) ;
- le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile : (3,7 Mds €) ;
- la TVA réduite dans le secteur de la restauration (2,8 Mds € en 2012) ;
- les niches fiscales anti-écologiques⁵ (3 Mds €) ;
- les prêts à taux zéro (1,4 Md €) ;
- la défiscalisation DOM-TOM (0,7 Md €).

4 Selon l'Inspection générale des finances (IGF) et le Commissariat général au développement durable.

5 Par exemple, les avantages aux agrocarburants ou exonération de l'exonération du transport aérien sur les taxes intérieures de consommation sur les produits énergétiques (TICPES), ...

2. Lutte ferme et efficace contre la fraude et l'évasion fiscale⁶ : **+ 7 Mds €**
(35 Mds € par an en fin de législature)
3. Fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu : **- 1,5 Md €**
4. Abrogation de la taxe sur les mutuelles : **- 2,2 Mds €**
5. Réduction du service de la dette (45,6 Mds en 2011) par l'émission d'obligations à taux réduits⁷: **+ 20 Mds €**

... beaucoup de justice... (+ 34,6 Mds €)

Selon l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, la contribution commune devrait « *être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.* » Est-ce encore le cas quand 85 % des réductions d'impôts profitent aux 10 % les plus riches ? **Nous révolutionnerons l'impôt sur les revenus** en lui donnant une échelle élargie, pour concrétiser la progressivité du système fiscal mais aussi pour le rendre **transparent, simplifié et démocratique.**

1. Réforme de l'impôt sur le revenu afin de le rendre plus progressif (14 tranches) et plus juste (suppression du prélèvement libératoire, réintégration des revenus du capital et concentration des hausses sur les très hauts revenus, instauration du revenu maximum autorisé) : **+ 20 Mds €**
2. Création d'une « TVA grand luxe » avec un taux relevé à 33% : **+ 4,6 Mds €**
3. Création d'une taxe sur l'immobilier de luxe et les hautes transactions : **+ 4,5 Mds €**
4. Augmentation du rendement de l'ISF avec limitation stricte des exonérations et taxation progressive des successions (entre 0,1 et 0,7 Md) avant une réforme de fond de la taxation du patrimoine pour le budget 2014 : **+ 3 Mds €**
5. Concrétisation du taux de base effectif de l'impôt sur les sociétés à 33% : **+ 2,5 Mds €**

⁶ Cette lutte consistera, notamment, à bloquer les échanges de capitaux avec les paradis fiscaux qui seront contraints de publier chaque année le montant exact des fortunes qu'ils gèrent. Elle impliquera aussi un renforcement de la lutte contre la fraude aux cotisations sociales (entre 8 et 15 Mds € par an), contre l'évasion et la fraude fiscale par la taxation différentielle des résidents français à l'étranger, à la levée du secret bancaire et à la pénalisation de la fraude fiscale (entre 20 et 25 Mds € par an).

⁷ Le paiement du solde sera assumé par les banques publiques qui peuvent se refinancer auprès de la BCE.

... vers l'éco-socialisme ! (+ 32 Mds €)

La révolution fiscale devra aussi contribuer à la réorientation radicale de la politique économique. Il s'agit de transformer le modèle de production en reprenant le pouvoir sur le partage de la valeur ajoutée et en s'attaquant aux nuisances sociales et écologiques de toutes sortes : exploitation, spéculation, pollution, publicité,...

1. Suppression des exonérations de cotisations sur les bas salaires puis hausse des cotisations sur le quinquennat : **+ 22 Mds €**⁸

Une loi de refondation de la Sécurité Sociale

Dans un premier temps, il s'agit de rompre avec la politique de réduction du « coût du travail » dont l'échec est patent quand on recense plus de 4 millions de chômeurs. Mais, ensuite, il s'agira d'aller plus loin en augmentant le volume (développement de l'emploi stable et des salaires, régularisation des travailleurs sans-papiers etc.) et le montant des cotisations sociales pour refonder la Sécurité sociale à travers le projet de loi de financement de la sécurité sociale et en mettant à contribution les revenus financiers des entreprises : rétablissement du droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour l'ensemble des salariés (33 Mds €), remboursement intégral des dépenses de santé (16,4 Mds€), abrogation de la réforme hospitalière (loi HPST) et embauche de personnels, réinvestissement massif de l'État dans la veille sanitaire et la médecine du travail, mise en place de la Sécurité sociale professionnelle.

2. Augmentation de 0,1% à 0,3% du taux de la taxe sur les transactions financières avec un taux supérieur pour les produits dérivés avant un élargissement de l'assiette en 2014 pour cibler notamment les opérations de change : **+ 1,6 Md €**
3. Refiscalisation des heures supplémentaires : **+ 5 Mds €**
4. Défiscalisation des indemnités journalières pour les accidents du travail : **- 0,15 Md €**
5. Doublement de la taxe sur les poids lourds : **+ 2,4 Mds €**
6. Taxation à la source de la dépense publicitaire des entreprises (**30 Mds € par an**) et création d'une taxe nationale sur la publicité extérieure (enseignes, panneaux publicitaires) qui pourra être majorée par les communes : **+ 1,2 Md €**

Investir dans l'éco-socialisme

Reprendre le pouvoir aux banques et aux marchés financiers : -10 Mds € et 30 Mds € de nationalisations

La finance a conquis, en quelques années, des pouvoirs exorbitants (libre circulation des capitaux, notation des Etats, etc.). Aujourd'hui, il s'agit d'abolir ces privilèges inouïs et contraires à la démocratie qui nous placent sous la menace de crises financières incessantes et de politiques d'austérité désastreuses. La **création d'un pôle financier public** doit permettre de concrétiser la socialisation des moyens de production sous formes de préemptions ou de création de coopératives, de soutenir l'emploi et la conversion écologique, et de développer l'économie sociale et solidaire.

1. Création d'un pôle financier public transformant notamment la politique du crédit via la nationalisation des activités de dépôts des banques privées⁹:
- **30 Mds €**
2. Emanciper les collectivités locales¹⁰ du recours à l'emprunt lucratif en lui substituant les financements fléchés nationalement du pôle financier public (10 Mds€), en renégociant l'encours de dette toxique (10Mds¹¹). Ces mesures sans impact budgétaire seront complétées par le doublement des dotations de l'Etat aux sections d'investissements des budgets publics locaux qui financent, notamment, les équipements scolaires : **-10 Mds €**

⁹ Les autres activités de banque d'affaires et de gestion privée seront laissées au secteur privé dans le cadre d'une séparation stricte garantie par la loi. Ces socialisations permettront de construire un pôle financier public puissant, avec la Caisse des dépôts et Consignation pour financer les activités économiques d'intérêt général et la Banque Postale pour garantir à tous l'accès effectif aux services bancaires. Le pôle financier public financera à taux préférentiels les projets visant la relocalisation et la conversion écologique de l'économie ainsi que la reprise ou la création des entreprises par les salariés. Pour une indemnisation à la valeur boursière totale à hauteur de 60 Mds, les activités à l'international seront vendues ainsi que les activités d'affaire et de gestion laissées au privé. Avec des profits de l'ordre de 5 Mds €^{an}, le bilan comptable pour la première année est de l'ordre de 30 Mds € Le capital nécessaire pourra être financé par un emprunt national dont les intérêts seront remboursés par les profits au lieu d'alimenter les dividendes. Avec les clefs d'amortissement usuelles, le capital aura été amorti entre six et sept ans.

¹⁰ Les collectivités locales assurent 70% de l'investissement public. À cette fin, depuis 2000, elles « ont mobilisé chaque année entre 10 et 20 Mds € de produits d'emprunt pour financer leurs investissements », Cour des comptes, Rapport sur la gestion de la dette publique locale, 2011, p. 22.

¹¹ Cour des comptes, Rapport sur la gestion de la dette publique locale, 2011, p. 67. Cet encours toxique représente 0,7% de l'encours total soit 135 Mds € d'après l'investissement public, malgré les difficultés, reste une priorité, avis du CESE, juillet 2012, p. 28. Dans un avis récent concernant la commune de Sassenage, la chambre régionale des comptes Rhône-Alpes-Auvergne a considéré que le remboursement de tels emprunts toxiques pouvait ne pas être considéré comme une dépense obligatoire si elle était sérieusement contestée.

Partager les richesses et abolir l'insécurité sociale : - 55,1 Mds €

La France n'a jamais été aussi riche. Mais ses richesses n'ont jamais été à ce point accaparées par une petite minorité. Quand l'égoïsme social viole l'intérêt général, **le partage s'impose !**

1. Lancement d'un plan d'urgence pour le logement et contre la spéculation immobilière à travers un budget porté à 2% du PIB en crédits de paiement, pour financer notamment 200 000 nouveaux logements sociaux par an :
- 32 Mds €
2. Indexation sur le SMIC des minimas sociaux relevés au-dessus du seuil de pauvreté: **- 10,6 Mds €**
3. Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires pour remédier au décrochage constaté depuis 2000 : **- 11,4 Mds €**
4. Embauche de 30 000 fonctionnaires pour compenser, sur cinq ans, les 150 000 suppressions de postes depuis 2008 avec priorités aux effectifs de l'Éducation Nationale (18 000 agents) et de l'inspection du travail qui verra ses effectifs doublés (embauche immédiate de 750 inspecteurs et 1 400 contrôleurs dont le statut sera revalorisé) et recrutement de 2000 CDI à Pôle Emploi: **- 1,1 Md €**
5. Titularisation des 800 000 précaires de la Fonction Publique : **0 €**¹²

Une loi de refondation de la fonction publique

Ces mesures d'urgence seront suivies d'un plan plus global : unification des statuts, refonte des grilles et embauches ciblées. Les priorités seront données à l'enseignement (70 000 sur 5 ans), à la justice, à la police, aux services de lutte contre les fraudes et à l'Office national des forêts afin de veiller à la protection des ressources en eau et de réorienter la politique forestière vers des objectifs respectueux des temps longs.

Le pré-recrutement sera, par ailleurs, développé. Enfin, la suppression de l'École nationale d'administration (ENA) permettra d'économiser 40 millions d'euros par an. À la place, un réseau intégré des écoles nationales du service public (IRA, INET, ENSP, etc.) sera constitué.

¹² Ces personnels sont déjà rémunérés et certaines dépenses liées à la précarité des personnels seront économisées : dépenses de gestion, indemnisations des épisodes de chômage et revenus de remplacement.

Instaurer la planification écologique : - 16,45 Mds € et 39,8 Mds € de nationalisations

Contrairement au budget du gouvernement Ayrault qui, selon l'association France Nature Environnement « *ne sera pas celui qui permettra d'amorcer la transition écologique* », c'est la règle verte qui déterminera nos investissements et nos choix budgétaires. De **grands travaux écologiquement viables** seront lancés : plan Fret, investissements massifs dans les énergies renouvelables, arrêt du nucléaire... Nous engagerons une **reconversion écologique de l'appareil de production** en mettant en place les outils de relocalisation et de planification en créant un Commissariat à la planification écologique et une Délégation interministérielle à l'aménagement écologique des territoires.

Dès 2013, de surcroît, des moyens nouveaux seront accordés pour une **agriculture paysanne, saine et écologique**. Nous concrétiserons l'ambition de renouvellement de la politique agricole : répondre à la satisfaction des besoins alimentaires des êtres humains. Il s'agira aussi d'inverser le processus de concentration de l'agriculture.

Dans une perspective écologiste et internationaliste, nous engagerons des discussions avec le gouvernement équatorien pour déterminer la contribution de la France au projet Yasuni ITT.

1. Création d'un pôle public de l'énergie par la nationalisation des entreprises EDF, GDF et Areva¹³ : - **39,8 Mds €**
2. Doublement en 5 ans de l'utilisation des énergies renouvelables via un plan d'investissement en particulier dans les énergies des mers et les réseaux de géothermie ainsi que les autres énergies renouvelables de 75 Mds € cofinancés par les régions (5 Mds €) et par la réorientation d'une partie du financement public de la recherche (1 Md €) : - **9 Mds €**

13 Ce coût serait financé par l'emprunt d'État sous forme d'obligations. Le coût annuel en intérêt serait plus faible que le coût en dividendes versés pour les entreprises concernées. Dans le cadre constitutionnel, l'État pourrait racheter le complément des parts pour posséder la totalité du capital de ces entreprises soit 39,8 Mds € (30,1 Mds (GDF-Suez), 8,4 Mds (EDF) et 1,3 Md (AREVA)). Dans le cas d'une revente des activités commerciales internationales, l'État pourra recevoir entre 39,1 Mds € et 50,1 Mds € entre 15,1 Mds et 18,3 Mds (GDF – Suez), entre 20,2 Mds et 24,2 Mds (EDF) et entre 3,8 Mds et 7,6 Mds (AREVA). Pour TOTAL, les estimations sont plus aléatoires et l'opération de nationalisation sera précédée d'un audit de toutes les activités.

Développer la production d'électricité par la géothermie

Afin de développer la production d'électricité par la géothermie, énergie renouvelable et sans déchets, un plan d'investissements de 2 milliards d'euros par an pendant 5 ans, permettra d'installer une première tranche de plus de 10 000 MW de puissance, répartie dans le bassin rhénan, le massif central et le sillon rhodanien. Cet investissement permettrait déjà de remplacer la production d'électricité d'une dizaine de réacteurs nucléaires.

3. Engagement de la sortie du nucléaire (arrêt de l'EPR et fermeture de Fessenheim) : - **1 Md €**
4. Plan national de remise aux normes énergétiques de 700 000 logements et bâtiments publics : - **2,5 Mds €**
5. Développement des transports ferroviaire, fluvial et maritime côtier et mise en œuvre d'un grand plan Fret et feroutage (rénovation des sillons, contournement des villes, lutte contre le bruit, réembauche des 20 000 postes détruits dans la filière fret, ...) : - **1,9 Md €**
6. Création d'une agence de la Biodiversité et mise en place d'un fond pour la biodiversité : - **8 M €**
7. Création d'un réseau départemental de services de maîtrise d'ouvrage publique (SMOP) dédié à la planification écologique, à la préservation de la biodiversité et des terres agricoles en doublant sur cinq ans des moyens d'investissement public et en embauchant 5 000 fonctionnaires : - **2 Mds €**
8. Création de 700 postes et augmentation de 5% par an du budget de l'enseignement agricole : - **90 M €**
9. Hausse de 50% des aides à l'installation d'agriculteurs : - **60 M €**
10. Soutien à la conversion des exploitations en multipliant par dix les aides à l'agriculture biologique : - **25 M €**
11. Arrêt du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes : + **130 M €**

Choisir l'émancipation humaine : - 15,5 Mds €

Donner à chacun les capacités d'être maître de soi-même et de son existence par l'éducation populaire, la recherche et la création : la finalité de notre projet est l'émancipation de tous pour que chacun(e) puisse construire sa vie libéré(e) de toute forme de domination. **Le budget de l'éducation au sens large sera augmenté de 14,9 Mds € dès la première année¹⁴.** Les fonds publics versés aux établissements privés (entre 8 et 9 Mds € par an) seront progressivement annulés pour augmenter d'autant le budget des établissements publics (coût budgétaire nul).

1. Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : - **3 Mds €**
2. Augmentation immédiate des bourses d'études sur critères sociaux avant montée en charge sur 5 ans, d'un dispositif d'autonomie des jeunes en formation sous forme d'allocations financées par la solidarité nationale : - **1,3 Md €**
3. Augmentation de 50% sur cinq ans des crédits consacrés à l'enseignement professionnel et mise en place d'un grand service de la qualification : - **0,6 Md €**
4. Augmentation de 30% des primes versées aux lycéens professionnels boursiers (versées en 3 fois), afin de lutter contre les décrochages en cours de formation : - **0,2 Md €**
5. Mise en place d'un service public de la petite enfance (comprenant la création de 100 000 places en crèche) et renforcement des moyens de la protection de l'enfance : - **2,3 Mds €**
6. Doublement du budget de l'enseignement supérieur et la recherche sur 5 ans, création de 5 000 postes d'enseignants-chercheurs et d'agents techniques: - **4,6 Mds €**
7. Création d'un ministère de l'Éducation populaire doté d'un budget correspondant à 1,5% des dépenses de l'Etat en dépassant l'objectif historique du 1% culturel pour, notamment, refonder le statut des intermittents (-500 m€), doubler les moyens dédiés à l'enseignement des arts et la culture à l'école (- 34 m€), suppression de l'HADOPI (+9M€). Soutien aux associations : - **3 Mds €**
8. Augmentation des moyens pour la pratique sportive du plus grand nombre (soutien aux clubs et associations, aide aux familles et infrastructures) : - **0,5 Md €**

¹⁴ En considérant le montant global de toutes les mesures de ce contre-budget relatives à l'éducation et la recherche (revalorisation des salaires et embauches dans l'Éducation Nationale).

Avancer vers la 6^e République : - 3,05 Mds €

Parce que la République est toujours davantage un projet à réaliser qu'un simple ensemble d'institutions, il est impératif de la doter des moyens à la hauteur de sa devise : **Liberté, Égalité, Fraternité**. Le Concordat d'Alsace-Moselle qui a coûté 58 millions d'euros en 2011 sera abrogée. Mais comme en 1905, des mesures transitoires accompagneront cette abolition limitant le gain financier en 2013.

1. Multiplication des moyens de la justice par 4 sur 5 ans avec pour priorités la protection judiciaire de la jeunesse, le raccourcissement des procédures, l'aménagement des peines, l'humanisation du milieu carcéral, et une politique de réinsertion individualisée : - **2,7 Mds €**
2. Rétablissement de la police de proximité à travers l'embauche de 10 000 agents : - **0,3 Md €**
3. Arrêt des reconduites à la frontière des sans-papiers : + **0,5 Md €**
4. Mise en place d'un plan de revitalisation du réseau préfectoral : - **0,25 Md €**
5. Doublement sur cinq ans de l'effort budgétaire en matière d'aménagement du territoire : - **0,5 Md €**
6. Suppression des pôles de compétitivité : + **0,6 Md €**
7. Doublement des subventions versées par l'État aux collectivités au titre de l'égalité entre territoires, des quartiers populaires, de la prévention de l'exclusion, de la création, du patrimoine ou de la démocratisation de la culture : - **0,4 Md €**

Œuvrer pour un monde de paix : - 1,5 Md €

Nous nous donnerons les moyens de faire progresser la paix dans le monde et construire une **défense souveraine et altermondialiste**.

1. Augmentation et perfectionnement de l'aide au développement : - **1,5 Md €**
2. Revitalisation des réseaux diplomatiques pour redevenir le second réseau au monde par une meilleure gestion et changement de priorités : - **0,5 Md €**
3. Sortie du traité de l'Atlantique Nord et arrêt de la participation aux opérations OTAN (Afghanistan etc.) : + **0,5 Md €**

Et en 2014 ? On lâche rien !

Un budget démocratique

Ce projet de contre-budget est donc un projet d'émancipation, **un budget pour le peuple et non pour les marchés financiers et la Troïka**:

- il rompt avec la logique destructrice que le traité austéritaire entend graver dans le marbre ;
- il ne cherche pas à plaire aux agences de notation et aux actionnaires;
- il s'apprécie à l'aune d'indicateurs sociaux ou environnementaux et se méfie des « hypothèses de croissance », trop souvent infirmées par les faits.

En 2013, nous lancerions un vaste chantier institutionnel : **la démocratisation de la procédure d'élaboration du budget** aujourd'hui préemptée par la Commission européenne, les experts, les lobbies, la noblesse d'État (direction du Budget, Cour des comptes, Conseil constitutionnel, etc.), et les médias dans lesquels sont lâchés les « ballons d'essai ».

Dans le domaine budgétaire, nous déclinons ainsi la 6^e République en supprimant la pluriannualité budgétaire, en vigueur depuis la révision constitutionnelle de 2008, et en adoptant une loi organique se substituant à l'actuelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et à son seul impératif de « performance » : un gouvernement de gauche doit **remettre en cause le cadre institutionnel verrouillé** dans lequel s'élaborent les lois de finances et privilégier le débat parlementaire et démocratique.

Il n'y a pas eu que des pigeons !

Avant d'être examiné par les élus de la Nation, le projet de budget a déjà été amendé à plusieurs reprises par les représentants des lobbies auxquels le gouvernement a cédé :

- aux grands groupes du CAC 40 à travers le renoncement à la non déductibilité des intérêts d'emprunt des entreprises : 3,2 Mds€,
- aux actionnaires à travers le renoncement à la taxation des plus-values de cession : 2 Mds€,
- aux assureurs à travers le renoncement à la suppression des taux intermédiaires du prélèvement forfaitaire libératoire sur les produits d'assurance-vie envisagée par le PS
- aux plus riches à travers les reculs sur la taxation à 75% et la pérennisation partielle de la réforme Sarkozy de l'ISF et le plafonnement de la défiscalisation DOM-TOM (« loi Pons » qui profite à 93% aux contribuables les 1% plus fortunés à hauteur de 0,7 Md €), constituant un renoncement aux engagements de François Hollande (proposition n° 15)
- aux restaurateurs à travers le maintien de la TVA à taux réduit dans la restauration sans contrepartie – coût estimé du renoncement : 2,8 Mds€,

Nous refuserons aussi la soumission à la Commission européenne à qui est adressé chaque année un programme de stabilité qui détaille la trajectoire des finances publiques nationales. **La souveraineté budgétaire du Parlement exclut qu'il rende compte à des instances non élues !**

D'autres mesures de gauche

1. Accroître d'au moins 30 % le niveau de l'investissement public

Une cotisation économique pour financer l'investissement public

Nous augmenterons le taux de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) de 1,5% à 4,5%¹⁵ ce qui rapportera jusqu'à **20 Mds €**. Il s'agit, d'une part, de revenir sur l'allègement fiscal consécutif à la réforme de la taxe professionnelle (8 Mds €¹⁶) et, d'autre part, de mettre à contribution les profits qui ponctionnent, chaque année, 35% du PIB¹⁷. Ce rendement supplémentaire sera affecté au budget de l'Etat pour financer des investissements d'intérêt général. Par ailleurs, nous réformerons le code des marchés publics afin de privilégier les investissements utiles socialement et écologiquement responsables.

2. Création d'un Fonds national et de fonds régionaux pour l'emploi et la formation
3. Création d'un pôle public du médicament
4. Création de pôles publics industriels et soutien PME - PMI
5. Mise en place d'un statut social pour tous les jeunes permettant leur autonomie
6. Soutien à l'habitat coopératif
7. Création d'un Conseil national des médias et moyens pour la presse

15 Aujourd'hui les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 152500 euros ne sont pas redevables de la CVAE : pour limiter l'impact de la réforme sur les très petites entreprises, le seuil sera maintenu.

16 Rapport d'information sénatorial sur les conséquences pour les collectivités territoriales, l'État et les entreprises de la suppression de la taxe professionnelle et de son remplacement par la contribution économique territoriale, juin 2012, p. 17.

17 40% au sens du Rapport sur le partage de la valeur ajoutée, le partage des profits et les écarts de rémunération en France (INSEE 2009) en excluant les 5% de revenus des travailleurs indépendants qui ont une propriété d'usage de leur outil de travail.

Une autre logique

Nous proposons aussi un budget de rupture en considérant un autre cadre d'analyse pour la finalité des actions publiques. Nous préférons les évaluer à l'aune d'indicateurs sociaux et écologiques et contestons le débat sur la recherche absolue de la croissance et des seuls indicateurs de richesses : la transition sociale et écologique que nous défendons ne peut pas se résumer dans un index statistique, car elle ambitionne de refonder profondément le système économique du pays en rompant avec le libéralisme.

Il n'y a pas que le PIB ! Le bien-être humain ne peut plus être attaché à une conception marchande de la richesse sans égard ni pour l'immense majorité des humains, ni pour les équilibres des écosystèmes. La préparation puis l'exécution des budgets doit impliquer conformément aux préconisations du collectif FAIR¹⁸, la publication simultanée des comptes économiques de la nation et de comptes sociaux et environnementaux. **Nous mettrons en place l'Indicateur de Progrès Humain développé dans *L'humain d'abord***, combinant la prise en compte du développement personnel, de l'harmonie sociale, de l'égalité et du respect de l'environnement.

Le contre - budget



63, avenue de la République
75011 Paris
www.lepartidegauche.fr